

tes les classes et de tous les âges. Marie-Madeleine, la Samaritaine, la femme adultère, le publicain Lévi, le paralytique, l'apôtre saint Pierre, le bon larron, sont des exemples saisissants de la vérité de cette parole consolante de Jésus : " Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes " (20). Notre-Seigneur, voulant rendre plus facile encore et plus universel le pardon de nos fautes, a communiqué à ses apôtres, et, dans leurs personnes, aux évêques et aux prêtres, le pouvoir divin qu'il possédait lui-même de les pardonner : " Recevez l'Esprit-Saint ; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus " (21).

Aussi saint Bernard a-t-il pu écrire, sans crainte d'être taxé d'exagération : " Quoique chargée de vices, embarrassée dans les filets du péché, prise à l'amorce des plaisirs criminels, captive, exilée, emprisonnée dans son corps, livrée à l'erreur et au mensonge, souillée, pleine de désespoir, morte, condamnée d'avance à l'enfer, une âme, comme nous le croyons et nous l'enseignons, peut rentrer en elle-même ; elle peut, non seulement concevoir l'espérance du pardon et de la miséricorde, mais se convertir et oser espérer aux noces du Verbe " (22).

Si abondantes les satisfactions du Rédempteur soient-elles, quelque multipliées que nous apparaissent les promesses de pardon faites à l'homme coupable, le repentir n'en reste pas moins cependant une condition essentielle de réconciliation avec

---

(20) Matth., XII, 31.

(21) Jean, XX, 22, 23 ; Matth., IX, 6.

(22) Serm. 48, in Cont.